



# Le CSE (en bref)

N°51

**SYNDICAT  
UTILE et  
DÉTERMINÉ !**

Réunion extraordinaire du 7 février 2023

## Recueil d'avis sur le regroupement des activités informatiques de production applicative de BPCE SA au sein de BPCE-IT et ses impacts sur l'organisation de la Direction Production Métiers de BPCE-IT

Sur ce projet deux avis distincts ont été lus : celui lu au nom de l'UNSA et la CFDT ne formule pas une position conclusive (pour, contre ou abstention), ce qui est tout à fait légal. **L'avis lu au nom des représentant-es SUD et CGT conclut à une abstention** motivée par insuffisances du dossier de présentation et un problème de chronologie par rapport à l'information-consultation du CSE de BPCE SA qui avait lieu après la nôtre.

En l'absence d'un avis unanime le vote des élu-es du CSE a abouti à une ... abstention sur le projet proposé. Voici l'avis des délégations SUD-Solidaires et CGT:

« Consulté-es ce mardi 7 février 2023 sur le projet de regroupement des activités informatiques de production applicative de BPCE SA au sein de BPCE-IT et ses impacts sur l'organisation de la Direction Production Métiers de BPCE-IT, les élu-es des délégations SUD-Solidaires et CGT font les constats suivants :

- À cette date, l'avis du CSE de BPCE-SA sur ce projet n'est pas rendu, alors même que les collègues de cette entreprise sont les principaux concernés. Nous aurions donc préféré avoir connaissance de l'avis de leurs représentant-es afin de le prendre en compte dans le nôtre, d'autant plus que le CSE de BPCE-SA a fait appel à un cabinet d'expertise pour étudier le dossier en détail.
- À la lecture des réponses des salarié-es ayant répondu au questionnaire du bureau du CSE de BPCE-IT, il semble que des salarié-es de BPCE-IT à qui l'organisation cible a été présentée se posent des questions sur leurs futures affectations, or ces changements d'affectations n'apparaissent nulle part dans le dossier d'information du CSE.
- Ces interrogations génératrices d'inquiétudes sont d'autant plus préoccupantes que la CSSCT n'a pas été informée dans le cadre de cette consultation
- Enfin, l'accord d'adaptation du socle social des salarié-es de BPCE-SA concerné-es ne sera finalisé qu'après la présente information-consultation, ce qui ne permet pas au CSE d'avoir une idée précise des garanties offertes aux salarié-es.

Compte-tenu de ce qui précède les élu-es des délégations SUD-Solidaires et CGT ne s'estiment pas en mesure de remettre un avis éclairé sur ce projet et décident donc de s'abstenir.

Les élu-es des délégations SUD-Solidaires et CGT demandent à la direction un suivi régulier en CSE de la mise en œuvre de ce projet avec un premier point présenté lors du CSE d'avril 2023 ».

## Recueil d'avis sur la situation économique et financière de l'entreprise pour l'année 2021 et présentation du rapport d'expertise

Le cabinet d'expertise Sacef mandaté par le CSE a présenté un rapport extrêmement détaillé sur la situation financière du Groupe BPCE, l'activité et les charges de BPCE-IT. Ce rapport est consultable <[ICI](#)>.

**De plus il contient enfin des données financières sur Albiat-IT que la direction refusait de communiquer à la Commission Economique depuis des années (et on se demande encore pourquoi).**

A noter que les comparaisons de chiffres entre l'année 2020 et 2021 ont été souvent complétées par l'année 2019 pour relativiser les évolutions observées en 2020 qui ont pu être bouleversées par la pandémie.

## **Le CSE** (en bref)

Sur le fond, BPCE-IT étant un GIE ne faisant pas de bénéfices, le cabinet Sacef a mesuré la santé financière en comparant l'évolution des charges et la qualité du service rendu.

Selon cette méthodologie, compte tenu d'un bon classement dans le benchmark réalisé par ISG, qui place BPCE-IT à la deuxième place parmi 8 entreprises concurrentes européennes, ainsi que de bons indicateurs internes, et une hausse des charges en cohérence avec l'augmentation du périmètre d'activité de BPCE-IT (en particulier avec le projet Homère), le cabinet Sacef conclut à une excellente situation économique et financière.

Le CSE a donc suivi les conclusions de nos expert dans un avis commun voté à l'unanimité des élu-es (consultable <[ICI](#)>).

Bien que l'avis du CSE mentionne une « performance économique excellente », il ne se conclut pas par un avis explicitement favorable pour prendre en compte le « coût humain » de cette performance, qui est évidemment absent des données économiques, mais qu'en tant que représentant-es du personnel nous ne pouvons passer sous silence.



### Vos représentant-es SUD-Solidaires au CSE :

**Nathalie LEFEVRE, Daniel THIRARD, Corinne SAVIN,  
Olivier BERTRAND, Valérie ESPAIGNET**